

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle présidence au Conseil des barreaux européens

03/01/2017

Ruthven Gemmell WS est le nouveau président du Conseil des barreaux européens (CCBE), l'organisation qui représente plus d'un million d'avocats dans 45 pays.

Ruthven Gemmell WS est le nouveau président du Conseil des barreaux européens (CCBE).

Il sera entouré d'Antonín Mokrý (République tchèque), premier vice-président, de José de Freitas (Portugal), deuxième vice-président, et de Ranko Pelicarić (Croatie), troisième vice-président.



Ruthven Gemmell WS

Antonín Mokrý

José de Freitas

Ranko Pelicarić

Ruthven Gemmell a été président de la *Law Society of Scotland* en 2006-2007 et a rejoint le CCBE en tant que représentant écossais de la délégation britannique en 2007.

Ruthven Gemmell succède à Michel Benichou.

À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 32 pays membres et 13 pays associés et observateurs, soit plus d'un million d'avocats européens.

Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme le porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux. Le CCBE est en contact régulier avec les représentants de la Commission, les eurodéputés et leurs collaborateurs responsables des questions concernant la profession d'avocat. Le CCBE est établi en Belgique sous la forme d'une association internationale sans but lucratif.

Pour plus d'information,
contacter Madeleine KELLEHER
Communication et affaires publiques
Tel : +32 (0)2 234 65 10
E-mail : kelleher@ccbe.eu
Suivez-nous sur   